

Entrelacs

Fév
2023

NOTRE PROJET DE TERRAIN SYNTHÉTIQUE A VU LE JOUR !



À LA UNE :
- TRAVAUX AU COMPLEXE ALBERT LOQUET
- RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE LA SOUPE
SAMEDI 25 FÉVRIER



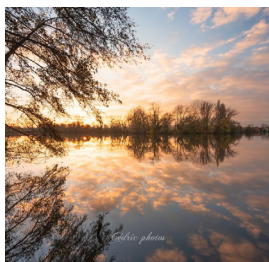
ARDRES

INFORMATIONS PRATIQUES

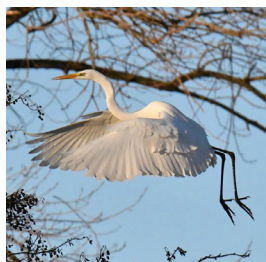
CONTACT :

Accueil : 03 21 46 50 20 - accueil@mairie-ardres.fr

État Civil : 03 21 46 50 22 - etat-civil@mairie-ardres.fr
 Social et CCAS : 03 21 46 50 23 - ccas@mairie-ardres.fr
 Cabinet du Maire : 03 21 46 50 33 - cabinet@mairie-ardres.fr
 Urbanisme : 03 21 46 50 19 - urbanisme@mairie-ardres.fr
 Communication : 03 21 46 50 27 - communication@mairie-ardres.fr
 Police Municipale : 06 27 34 07 40 - policemunicipale@mairie-ardres.fr
 Centre Technique Municipal : ctm@mairie-ardres.fr
 Maison de la Nature : 03 21 82 89 27 - mdn@mairie-ardres.fr
 Base Municipale de Loisirs : 03 21 36 04 16 - bml@mairie-ardres.fr



@cedric_photos



@atrusnaturephotography

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM EN NOUS IDENTIFIANT AVEC LE #ARDRES

ALSH
Accueil de Loisirs Sans Hébergement

SUPER-HEROS



**DU 13 AU 24
FÉVRIER**

**RENSEIGNEMENTS AU 09 72 52 75 12 ET 07 57 07 61 75
OU ACTIONS.JEUNESSE@MAIRIE-ARDRES.FR**



Ludovic LOQUET

Maire d'Ardres

Président de Communauté de Communes

Pays d'Opale

Vice-président du Département Pas-de-Calais

Chères Ardrésiennes,
chers Ardrésien,

Cette année commence sur les chapeaux de roues ! Mercredi 4 Janvier, nous vous avons conviés à la Cérémonie des Vœux de la Municipalité, c'est en nombre que vous avez répondu présent et je vous en remercie.

Comme je vous l'ai annoncé, 2023 sera une année pleine de projets et nous tiendrons parole. Commençons par un événement où j'aurai plaisir d'échanger avec chacun : la Fête de la Soupe ! Une manifestation qui promet un moment de grande convivialité et de gourmandise. Vous aurez également la possibilité de voter pour LA meilleure soupe et d'élire le vainqueur de la « Louche d'Or ».

Une première édition qui, je l'espère, sera un franc succès.

En février, se déroulera le premier Accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'année. Les animateurs inviteront vos enfants du 13 au 24 février à devenir de véritables Super-Héros. Des activités en tous genres les attendent lors de cette semaine de vacances scolaires.

Je souhaite également de bonnes vacances aux 8 enfants qui partiront en Colo d'Hiver. Avec la Municipalité, nous leur permettrons de découvrir les plaisirs des sports d'hiver du 11 au 18 février.

Bien fidèlement,
Votre Maire



ENTRELACS

Directeur de la publication :

Ludovic Loquet, Maire

Directrice de la rédaction :

Sylvie Bonnière, Adjointe au Maire

Conception, photos et rédaction :

Mairie d'Ardres, Service communication

Impression :

Imprimerie Cache
Rue du Camp du Drap d'Or
62610 BALINGHEM

Exemplaire :

Édité à 2 100 exemplaires

Distribution par nos soins.



JEUDI 2 FÉVRIER

Atelier Zéro Déchet à la Maison de la Nature. Rendez-vous à 18h30. Inscriptions: msap@cc-paysdopale.fr ou par téléphone au : 03 21 00 83 33

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Brocante organisée par le Rotary Club à l'Écogymnase au profit des actions d'aide humanitaire. Entrée libre de 8h à 18h.

VENDREDI 10 FÉVRIER

Carnaval de l'école Notre-Dame-de-Grâce. Défilé en Centre-Ville et jeté de bonbons sur le Parvis de la Mairie.

DU 11 AU 26 FÉVRIER

Tournoi régional jeunes « Salier » par le SCA Tennis.

DU 11 AU 18 FÉVRIER

Colo d'hiver.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Concours de Belote à la Salle Municipale organisé par l'APJLBA.

DU 13 AU 24 FÉVRIER

ALSH d'hiver.

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Loto à la Salle Municipale organisé par Les Phénix.

SAMEDI 25 FÉVRIER

Fête de la Soupe à la Maison de la Nature. Rendez-vous dès 18h pour élire la « Louche d'Or ».

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 FÉVRIER

Tournoi futsal à la Salle du Collège organisé par le RCA.

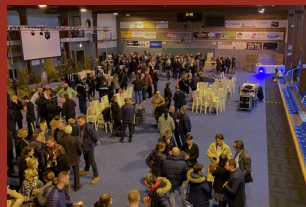
MARDI 28 FÉVRIER

Séance découverte sur la « Croatie » à la Chapelle des Carmes organisée par Ardres Animations. Rendez-vous à 20h15.

ZOOM

RETOUR EN IMAGES DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Voici quelques photos de la Cérémonie des Vœux de la Municipalité. Nous vous remercions d'avoir répondu présents à cette première manifestation de la nouvelle année.





PROJET DE VIDÉOSURVEILLANCE

Le **bon vivre à Ardres** est **une certitude** pour tous et c'est pour cela que la Municipalité travaille sur **l'implantation d'une vidéosurveillance**. L'objectif du projet étant de **renforcer votre sécurité**, mais aussi de **lutter contre les incivilités**. Après plusieurs mois de travail, un plan du périmètre d'implantation a été réalisé et est actuellement en Préfecture pour validation.

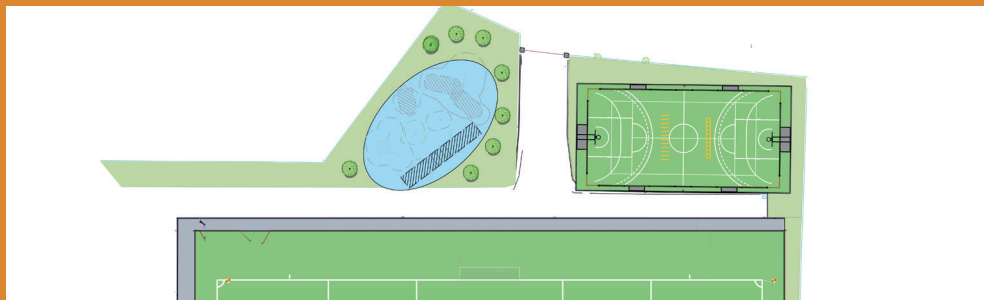


MOT DE L'ÉLU

Le but du projet n'est pas d'observer les faits et gestes de chacun, mais plutôt de bénéficier d'un outil supplémentaire en cas d'incivilités. Ce sera également un dispositif utile pour les forces de l'ordre dans certaines enquêtes.

Bruno DEJONGHE
3^e Adjoint au Maire

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET DE NOUVELLES AIRES DE JEUX AU COMPLEXE ALBERT LOQUET



Annoncé lors de la Cérémonie des Vœux, le complexe Albert Loquet évolue pour le plaisir de tous. Les travaux du terrain synthétique ont débuté en juillet 2022 et s'achèveront dans les prochains mois. La construction de nouveaux vestiaires devrait démarrer incessamment. Ils permettront aux associations de bénéficier d'espaces

d'entraînements qualitatifs. Mais ce n'est pas tout, une nouvelle aire de jeux pour enfants devrait voir le jour pour le printemps, de même qu'une aire multi-sportive. Elles ont été largement sollicitées par les familles de notre Ville. Notre Complexe Sportif offrira des activités ludiques et sportives dès l'âge de 4 ans.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Afin de mieux vous servir et de vous accompagner dans vos démarches, le service accueil de la mairie sera ouvert :
le samedi 4 février de 10h à 12h.



RÉSULTATS DE LA TOMBOLA DE NOËL

Du **16 au 25 décembre**, la Municipalité vous a offert la possibilité de remporter chaque jour **des bons d'achats allant de 25 à 100 euros**. Nous avons pu comptabiliser plus de **2 450 participations**. Ce sont **40 personnes** qui ont remporté une carte-cadeau à utiliser dans nos commerces ardresiens. Au total, **1 150 euros ont été redistribués**. Nous renouvelons nos **félicitations aux gagnants**.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RENTRÉE 2023

Votre enfant est né entre **2020 et 2021** ? Il peut donc faire sa rentrée des classes **dès septembre 2023** ! Pour inscrire votre enfant dans l'une de nos écoles, vous trouverez sur notre site internet : www.mairie-ardres.fr un **formulaire de demande de pré-inscription** à remplir. Il sera également disponible à l'Accueil de la Mairie. Après avoir complété celui-ci, il est à **retourner dans** la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail à l'adresse : accueil@mairie-ardres.fr. Une fois **l'inscription validée en commission** nous vous inviterons à prendre contact avec l'école pour toute information complémentaire.

Attention : pour valider l'inscription de votre enfant, merci de joindre une copie de votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

PARMI NOS NOUVELLES ACQUISITIONS :

Christian SIGNOL : L'École des beaux jours

Un monde rural en voie de désertification, et la petite école doit fermer... Le jeune professeur et la maire du village se battent de toutes leurs forces pour la garder. Emotion et humanité sont au rendez-vous !



James PATTERSON : Le 19^e Noël

La jeune inspectrice se lance dans une course contre la montre pour neutraliser le commanditaire d'un énorme braquage. Pas de temps mort dans ce polar addictif !



Sabyl GHOUSSOUB : Beyrouth-sur-Seine (Prix Goncourt Lycéens 2022)

Avec le témoignage de ses parents, l'auteur nous livre un roman teinté d'humour sur l'immigration, la transmission de la culture, le retour impossible. Roman émouvant écrit avec le cœur !



Retrouvez d'autres titres sur le site : Mairie Ardes Bibliothèque Pour Tous

PERMANENCES :

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Lundi de 13h30 à 17h / Mercredi de 14h à 17h / Jeudi de 13h30 à 17h / Vendredi (semaine paire, accueil téléphonique uniquement) de 13h30 à 16h. Tél : 06 99 12 01 40 - secretariat-ram@cc-paysdopale.fr

ASSISTANCE SOCIALE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 00 01 50

CPAM :

Rendez-vous sur Ameli.fr ou au 36 46

ACT + :

Permanences au 81, Esplanade du Maréchal Leclerc. Rendez-vous au 03 21 88 22 00

ACPG-CATM :

Constitution de dossier retraite. Le 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h30 au local des permanences : 81, Esplanade du Maréchal Leclerc.

LA FABRIQUE DEFI :

Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Permanence le mardi.

SAINT VINCENT DE PAUL :

Permanence les jeudis de 8h30 à 10h30 (sauf le dernier jeudi du mois) - Ferme du Bastion.

HABITAT JEUNES :

Permanence le 4^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h30. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot sur rendez-vous au 03 21 19 08 60

MAISON DE PAYS DE L'ARDRÉSIS :

Maison de Services au Public. Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Avenue Fernand Buscot.

COLLECTES DE DÉCHETS :



ORDURES MÉNAGÈRES

Pour Ardes et Bois-en-Ardres : les vendredis 3 et 17 février



ORGANIQUE FERMENTESCIBLE

Pour Ardes et Bois-en-Ardres : les vendredis 10 et 24 février



PAPIER

Pour Ardes et Bois-en-Ardres : tous les vendredis



VERRE

Pour Ardes et Bois-en-Ardres : points d'apport volontaire

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31

Fête de la Soupe

DÉGUSTATIONS & RENCONTRES



ÉLECTION DU VAINQUEUR DE LA LOUCHE D'OR
SAMEDI 25 FÉVRIER
À LA MAISON DE LA NATURE
DÈS 18H



ARDRES